

### *Les subsides*

Aujourd'hui même, le registraire de l'Université Wilfrid Laurier me disait qu'environ 940 étudiants entreront sur le marché du travail cet été. Il précisait cependant que selon les statistiques, ce sont les diplômés universitaires qui ont le plus de chances de trouver un emploi, car il est plus avantageux de financer l'éducation postsecondaire que d'amortir le chômage. Il ajoutait cependant que la majorité des diplômés de son université était loin d'être assurés de trouver un emploi.

Le bureau du registraire de l'Université de Waterloo, laquelle poursuit un programme d'éducation coopérative à l'échelle mondiale, précisait qu'environ 2,600 étudiants obtiendront un diplôme ce printemps. Les données définitives seront peut-être différentes. Cependant, voilà le nombre de diplômés d'une université qui compte 20,000 étudiants. Le responsable du placement des diplômés, Tom Fitzgerald, me disait aujourd'hui que, selon toute probabilité, le nombre d'étudiants qui trouveront un emploi sera moins grand que l'an dernier. Le nombre d'employeurs à la recherche de diplômés aurait diminué de 50 p. 100. Environ un diplômé en génie sur quatre a décroché un poste permanent. Seulement deux secteurs marchent bien: l'informatique et le génie électrique. De même, 25 p. 100 des diplômés en science sont assurés d'un emploi.

Compte tenu de cette situation, je voudrais parler quelques instants des possibilités d'emploi non seulement pour les diplômés universitaires dont la grande majorité ne semble pas optimiste, mais aussi pour les nombreux élèves qui ont terminé leur cours secondaire. Où pourront-ils être placés? Comment pouvons-nous les intégrer à la société? Le gouvernement propose plusieurs programmes mais le nombre d'emplois est limité. Par exemple, le Programme d'instruction du ministère de la Défense fournira de l'emploi à 5,000 jeunes sur deux ans et pour sa part Katimavik, assurera du travail à 4,000 sur deux ans. Or, dans ma région, il faut compter sur un grand nombre de diplômés universitaires. On se rend compte, à l'échelle nationale, de l'importance du problème.

Certains organismes, tels que le Conseil canadien du développement social et d'autres également nous ont parlé des conséquences sociales de la pénurie chronique d'emplois. Permettez-moi de vous donner un extrait d'un document paru en février 1982 intitulé: «Youth: The Forgotten Generation—A Study of Skill, Training and Apprenticeship Programs in Metro Toronto». Voici ce qu'on dit dans cette étude:

● (1740)

Dans notre société traditionnelle, la jeunesse représentait l'avenir. Mais même à cette époque, trop de jeunes étaient laissés pour compte. La situation est encore pire de nos jours. Ce sont surtout les problèmes de la vieillesse et du vieillissement en général, la formation des travailleurs hautement spécialisés et les besoins de certains groupes qui retiennent l'attention.

Nous sommes tellement occupés par les crises économiques qui s'enchaînent et par les problèmes d'adaptation que pose un monde en pleine évolution technologique, que nous oublions les jeunes. Le sentiment d'aliénation qui en découle et l'agitation sociale à laquelle prédispose pareille situation ne laissent pas d'inquiéter et semblent s'aggraver avec le temps.

C'est donc dans ce contexte social que l'YMCA, l'un de nos organismes nationaux les plus importants, a décidé de mettre sur pied un projet à titre expérimental. Elle a proposé de créer 104 emplois dans le cadre des projets de services communautaires du Canada. Tous ces emplois visaient à former des bénévoles, du personnel pour en faire profiter à la fois la collectivité et le programme. Elle a fait valoir, dans son rapport, que des

emplois de cette nature étaient doublement bénéfiques car ils avaient des effets d'entraînement dans le domaine de l'emploi en général et qu'ils permettaient de combler des besoins qu'autrement le gouvernement aurait peut-être à combler lui-même avec les deniers publics.

J'ai en main le rapport d'une étude que l'YMCA a menée sur les projets de services communautaires du Canada ici même à Ottawa. Ce rapport fait état de statistiques fort intéressantes tirées des renseignements que la National Voluntary Organizations Coalition a recueillis au Canada. Dans le mémoire qu'elle a présenté au secrétaire d'État (M. Joyal) et au ministre des Finances (M. Lalonde), l'YMCA estime que le secteur du bénévolat est un immense réservoir de ressources, à la fois sur le plan de la création d'emplois et de la formation de la main-d'œuvre, un réservoir qu'il faudrait exploiter pour combattre le fort taux de chômage qui sévit chez les jeunes.

On reste donc fort surpris de voir qu'on n'a tenu aucun compte des organismes bénévoles dans le budget, si ce n'est pour réduire la déduction forfaitaire de \$100 au titre des dons de charité. Le ministre des Finances cherche à faire croire aux Canadiens et à la Chambre qu'il leur rend service en supprimant cette déduction de \$100, mais il ne fait absolument rien pour les encourager. Je rappelle aux députés qu'il existe 40,000 œuvres de bienfaisance dûment enregistrées au Canada.

Je reviens maintenant à cette étude statistique que l'YMCA a effectuée pour démontrer combien le secteur du bénévolat offrait de possibilités au chapitre de l'emploi. Les députés se demandent peut-être qui sont ces groupes que le gouvernement a oubliés dans les mesures qu'il a prises. Permettez-moi de dresser la liste des membres de la NVO Coalition. On trouve notamment le nom des Églises du Canada, les Grands frères et les Scouts du Canada. Sont compris également dans cette liste, l'Association du hockey amateur du Canada, les associations de prévention du crime, l'Association canadienne pour les déficients mentaux, les services d'entraide communautaire, et l'Association for the Deaf. Il ne faut pas oublier non plus le Congress for Learning Opportunities for Women et le Conseil de la jeunesse. Toujours parmi les membres de la coalition, nous trouvons l'Association de la santé mentale, la Croix-Rouge et le Conseil canadien des cercles 4-H. Il y a aussi la John Howard Society, les Conseils nationaux de l'YM-YWCA, le Conseil des autochtones du Canada, l'Armée du salut et le Unitarian Service Committee. Je n'en voudrais d'oublier la Fédération des femmes du Québec qui y figure également. Et la liste des organismes bénévoles du Canada est loin d'être épuisée.

Ces organismes sans but lucratif dont il est question dans le mémoire présenté au ministre ont recueilli environ 5.6 milliards de dollars en 1980, soit l'équivalent de 11 p. 100 des recettes globales du gouvernement fédéral, ou presque 2 p. 100 du produit national brut. Ils ont versé 1.7 milliard seulement en salaires en 1980 pour compenser 173,000 travailleurs. Cela représente 1.6 p. 100 de toute la main-d'œuvre canadienne, deux fois le nombre d'ouvriers dans l'industrie forestière, le quart de tous les fonctionnaires à tous les niveaux de gouvernement, ou toute la main-d'œuvre terre-neuvienne. Nous parlons d'un secteur où 2.7 millions de bénévoles canadiens ont travaillé 373 millions d'heures en 1979-1980.